

MEYRIEU-LES-ÉTANGS Conférence-débat du Syndicat de défense et de promotion des étangs dauphinois

Une subvention du Département en faveur des étangs

Le Syndicat de défense et de promotion des étangs dauphinois (SDPED) a convié ses adhérents, le samedi 25 mai, à une conférence-débat. Près de 80 personnes avaient répondu présentes à l'invitation. Le président du syndicat, Patrice Clavel-Morot, a ouvert la soirée en présentant les dernières actualités. Notamment à propos de la réglementation "eaux closes, eaux libres" et la cartographie des cours d'eau. Une rencontre avec les services de la DDT et de l'AFB est programmée le 7 juin. Le SDPED sera accompagné du service environnement du département et d'un ingénieur conseil pour la ressource en eau. Les discussions porteront sur la remise en cause du statut de certains étangs par cette nouvelle cartographie, l'alimentation en eau des étangs (source ou ruissellement) et le statut d'eau libre aménagée.

Une bonne nouvelle a été annoncée par le président : « Le 8 février dernier, nous avons rencontré Jean-Pierre Barbier, président du conseil départemental de l'Isère, pour lui présenter un plan de développement adapté aux étangs de l'Isère avec pour objectif : maintenir



Le président du syndicat, Patrice Clavel-Morot, a ouvert les débats lors de la conférence. Photos Le DL/Martine ROUSSET

et valoriser les étangs ». Plusieurs réunions de travail ont abouti à un dossier de subvention constitué selon trois axes : investissement et achat de matériel, écriture de la charte des étangs et du plan de développement, mise en place de dix étangs pilotes pour relancer une production piscicole en Isère.

Cette subvention a été votée et accordée le vendredi 17 mai.

42 dossiers de vidange ont été déposés à la DDT sur les 2 dernières années. Pour 1 000 étangs dans le département et sur un cycle de 5 ans, ce sont donc 200 vidanges mini-

mum qui devraient être réalisées chaque année. Or, déplore le président du syndicat, « nous assistons à la disparition de cette pratique. Pour exemple, l'étang de Montjoux, où l'absence de vidange a permis l'accumulation d'une quantité impressionnante de sédiments sur plusieurs mètres d'épaisseur. Sans l'intervention de Jean-Pierre Barbier, un comblement inexorable aurait fait passer cet étang remarquable au stade de marais [...] Les étangs sont des espaces artificiels créés par l'homme. Ce sont des milieux vivants, complexes en perpétuelle évolution. Des travaux d'en-



80 personnes ont répondu présentes à la conférence-débat.

retien doivent être réalisés régulièrement. La vidange est la clé de voûte d'un entretien durable ».

Un plan pour relancer la production piscicole

Il y a quelques dizaines d'années, les pêches d'étangs étaient nombreuses et les ventes de poissons sur les chaussées attiraient une foule nombreuse. Le SDPED souhaite relancer une filière de production piscicole en Isère dans le cadre d'un plan de développement de pisciculture en Auvergne-Rhône-Alpes. La première action va consister à la mise en place de 10 étangs pilotes. Le SDPED, asso-

cié à Étang conseil, va réaliser différents diagnostics (état des lieux, analyse sol et eaux, potentiel productif, environnementaux...) pour proposer un plan de gestion adapté à chaque structure. Les porteurs de projet seront formés et accompagnés tout au long de la production jusqu'à la première pêche. Il manque encore deux candidatures pour engager cette action.

Les propriétaires ou gestionnaires d'étang intéressés peuvent écrire à l'adresse mail sdped38@gmail.com ou joindre M. Clavel-Morot, Tél. 06 84 36 65 65.

ISÈRE En Afrique et en Asie, Énergies sans frontières souhaite l'accès à l'eau et à l'énergie pour tous

De nombreux projets solidaires dans le monde

Tout récemment, la salle des fêtes d'Izeron a reçu les responsables et bénévoles d'Énergies sans frontières (ESF) pour l'assemblée générale de l'association. Cette

